

Nanterre, le 7 novembre 2024

Nicolas Notebaert est nommé directeur général Concessions de VINCI

Xavier Huillard a nommé Nicolas Notebaert directeur général Concessions de VINCI. Il rapporte à Pierre Anjolras, directeur général opérationnel de VINCI. Nicolas Notebaert - déjà en charge du pôle VINCI Concessions (comprenant notamment VINCI Airports, VINCI Highways, VINCI Railways et plusieurs partenariats publics-privés) - voit son périmètre élargi à VINCI Autoroutes et VINCI Stadium.

Cette nomination offre une meilleure lisibilité de l'organisation du Groupe et permettra le renforcement des synergies entre les entreprises concessionnaires de VINCI.

Pierre Coppey ayant présenté sa démission des sociétés concessionnaires d'autoroutes composant VINCI Autoroutes, Nicolas Notebaert en prend dès à présent la présidence.

Né en 1970, Nicolas Notebaert est diplômé de l'École Polytechnique, de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et titulaire d'un MBA. Entré dans le groupe VINCI en 2002 comme chef du département exploitation de Cofiroute, il rejoint VINCI Concessions en 2004 en tant que directeur du développement France. En février 2008, il est nommé président de VINCI Airports. Sous son impulsion, VINCI Airports devient le premier opérateur privé dans le monde, avec plus de 70 aéroports dans 14 pays. En juin 2016, il est nommé directeur général de VINCI Concessions et membre du comité Exécutif de VINCI. Il accélère notamment le développement des concessions autoroutières de VINCI à l'international.

À propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions, de l'énergie et de la construction, employant 280 000 collaborateurs dans plus de 120 pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com

CONTACT

Service de presse de VINCI - Tél. : +33 1 57 98 62 88 - media.relations@vinci.com